



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

22 janvier 2021



Annulation des épreuves de mars : un appel d'air pour les candidats au bac 2021

Le ministère de l'Éducation nationale a enfin entendu la FCPE et les syndicats : au regard de la situation sanitaire, ces épreuves de mars n'étaient pas tenables et faisaient peser une pression énorme sur les élèves et les équipes éducatives. La FCPE se réjouit du temps ainsi laissé aux apprentissages et qu'une banque de sujets soit ouverte aux enseignants pour leur permettre d'organiser au mieux leurs évaluations. Le contrôle continu est ainsi privilégié lors du baccalauréat que les élèves de terminale vont passer cette année. Mais il ne faut pas oublier que les élèves vivent tous des situations différentes : lycée à temps plein ou à mi-temps, en présence ou à distance, établissements fermés, enseignants non remplacés... qui entraînent de fait une rupture d'égalité de traitement entre eux.

La FCPE attend que soient communiquées avant les vacances de février les conditions d'obtention du baccalauréat : modus operandi des épreuves de juin, grilles des critères d'harmonisation des commissions. Le travail doit être réalisé en amont en concertation, en associant les organisations représentatives des parents et des enseignants. Il est évident, au regard de la situation sanitaire, qu'un ou deux scénarii doivent être connus des candidats. Un possible reconfinement modifierait par exemple les conditions d'apprentissage des élèves comme les modalités de prise en compte du contrôle continu, impactant là encore la préparation aux épreuves du baccalauréat.

Enfin, la FCPE n'oublie pas que le calendrier initial de Parcoursup est maintenu, malgré ses demandes insistantes de report et les difficultés inhérentes à l'orientation virtuelle. Cela impose aux élèves et aux familles un stress supplémentaire alors que la situation sanitaire les soumet déjà à de fortes tensions.

À propos de la FCPE

La FCPE est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, présente sur l'ensemble du territoire, y compris dans les établissements français à l'étranger. Première fédération de parents d'élèves, la FCPE participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents auprès des institutions et des pouvoirs publics. Quelque 1 300 000 parents ont voté pour elle aux dernières élections scolaires.

Contact presse FCPE :

Laurence Guillerrou :
06 82 81 40 82 /
fcpecom@fcpe.asso.fr



Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur l'espace presse de la FCPE nationale.

[Se désinscrire](#)

© 2020 FCPE

[Voir la version en ligne](#)